



Rentrée universitaire 2010 - 2011

***ACCUEIL, INFORMATION
ET ORIENTATION DES ETUDIANTS***

***Présentation de
l'Université Mohammed V
Souissi***

☞ L'Université Mohammed V est la première Université Marocaine, créée en 1957, au lendemain de l'indépendance.

☞ Depuis sa création, elle assuré la formation des cadres aussi
☞ bien administratifs que pédagogiques du pays.

☞ La multiplication des institutions, l'augmentation du nombre
☞ des étudiants, ont amené les pouvoirs publics à scinder,
☞ en 1993, l'Université Mohammed V en deux entités
universitaires distinctes :

▶▶ Université Mohammed V Agdal

▶▶ *Université Mohammed V Souissi.*

 Neuf établissements de formation et de recherche relèvent de l'université Mohammed V Souissi :

I. Cinq Facultés

II. Trois Instituts de recherche

III. Deux écoles dont une École d'Ingénieurs

IV. Trois Centres (services communs).

I. Les Facultés

- /// Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales – Souissi (FSJES- Souissi)
- /// Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales –Salé (FSJES- Salé)
- /// Faculté de Médecine Dentaire (FMD)
- /// Faculté de Médecine et de Pharmacie (FMP)
- /// Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE)

II. Les Instituts

/// Institut d'Etudes et de Recherches pour
l'Arabisation (IERA)

/// Institut des Etudes Africaines (IEA)

/// Institut Universitaire de la Recherche
Scientifique (IURS)

III. LES ECOLES

École Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes (**ENSIAS**);

École Nationale Supérieure d'Enseignement Technique (**ENSET**)

IV. LES CENTRES

▶ Centre d'Accueil, d'Information et d'Orientation (**CAIO**)

▶ Centre Universitaire de Documentation, d'Intervention et de Recherche sur le Handicap (**CUDIRH**)

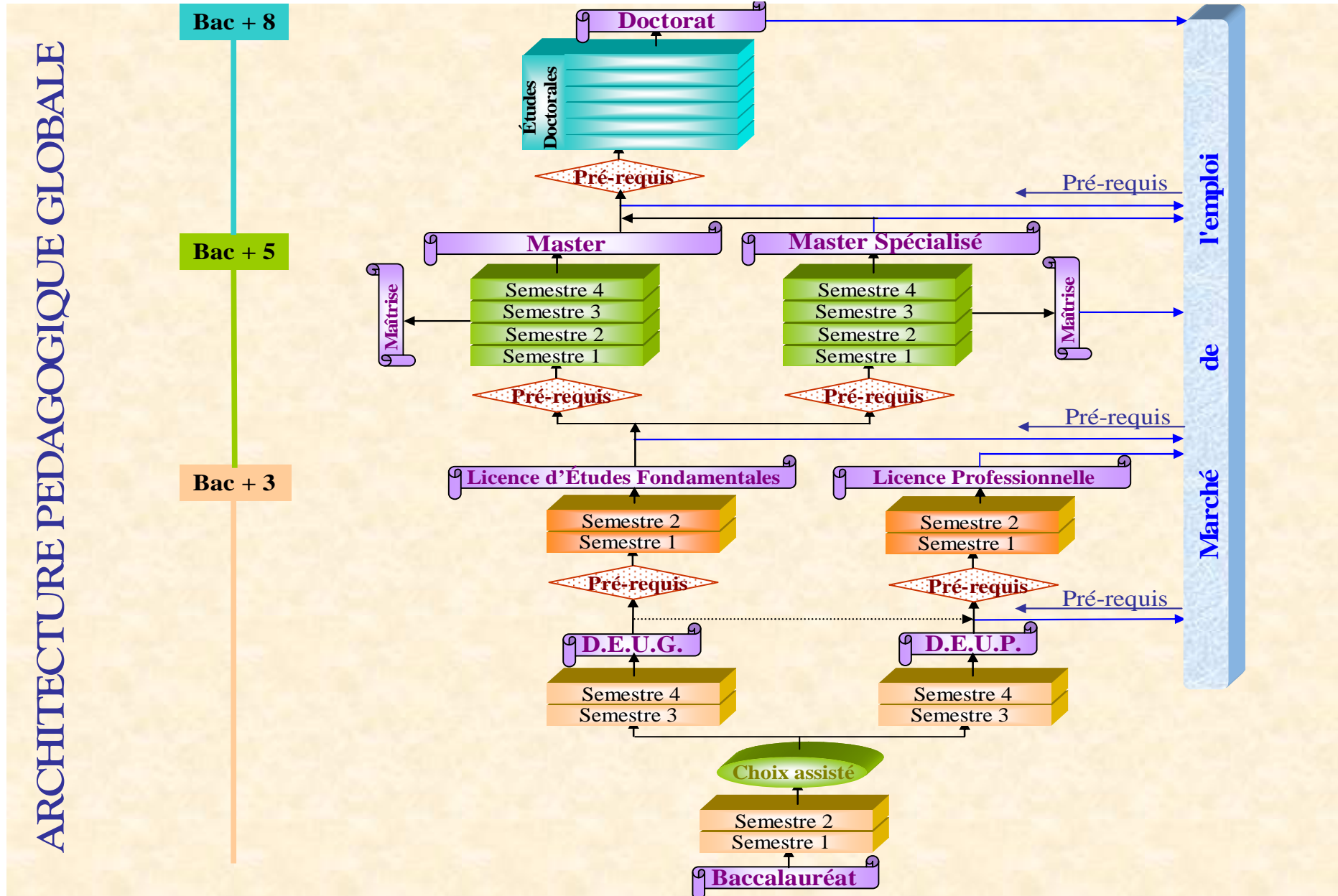
▶ Centre de Ressources Universitaires (**CRU**)

Aperçu sur le système LMD

Ce système est basé sur les concepts suivants :

- Une organisation des enseignements en semestres, filières et modules, des contrôles continus et des examens réguliers;
- Des passerelles entre filières, établissements et universités;
- Des modules de langues, de communication et d'informatique tout au long du cursus universitaire;
- L'instauration d'un système d'orientation et de réorientation et aide aux choix progressive et flexible;
- Des modules de formation à caractère général et à caractère professionnalisant ,
- Acquisition du savoir et du savoir faire.
- Préparation à l'insertion dans l'environnement socio-économique

Architecture Pédagogique



© *Semestre*

Les formations s'organisent en semestres :

Le semestre compte **16 semaines** de formation et d'évaluation..

L'année compte **2 semestres** universitaires.

Le semestre comprend **4 modules**.

© *Filière*

La filière est un cursus de formation et d'acquisition d'aptitudes et de compétences couronnées par un diplôme (**Licence, Master ou Doctorat**).

La Licence en **6** semestres

Le Master en **4** semestres après licence

Le Doctorat en **6** semestres au moins après le Master

© *Module*

Unité fondamentale du système de formation.

Il comprend **un à trois éléments** de module qui peuvent être enseignés dans une ou plusieurs langues, dispensés au cours d'un semestre.

Évaluation et modalités de contrôle et de validation

Note d'un élément de module

$$N_{\text{session normale}} = P_{CC} * N_{CC} + P_{CFS} * N_{CFS}$$

La note d'un élément de module est égale à la moyenne pondérée de la note du contrôle continu et de la note du contrôle de fin de semestre. Les coefficients de pondération sont précisés dans le descriptif de chaque module.

N_{session normale} : Note finale de l'élément de module

N_{CC}: Note du Contrôle Continu

P_{CC} : Coefficient de Pondération du Contrôle Continu

N_{CFS}: Note de Contrôle final

P_{CFS}: coefficient de pondération du Contrôle Final

Note de module

La note d'un module est une moyenne pondérée des différentes évaluations des éléments qui le composent. La pondération tient compte de la nature de l'évaluation et des volumes horaires de différentes composantes ainsi que de leur nature.

Filières de DUT

Validation et acquisition d'un module

- ⊕ Un module est acquis soit par validation soit par compensation.
- ⊕ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 12 sur 20 sans qu'aucune note des éléments le composant ne soit inférieure à 6 sur 20.
- ⊕ Un module dont la moyenne est supérieure ou égal à 8 sur 20 sans qu'aucune note des éléments le composant ne soit inférieure à 6 sur 20 peut être validé par compensation à la fin de l'année universitaire en considérant tous les modules des deux semestres de l'année.



Filières de DUT

Rattrapage

- ⊕ Les étudiants n'ayant pas validé un module et ayant obtenu à ce module une note supérieure ou égale à 6 sur 20 sont autorisés à passer un contrôle unique de rattrapage.
- ⊕ Ils conservent, pour ce rattrape, les notes supérieures ou égales à 12 sur 20.
- ⊕ La note de l'élément de module ayant fait l'objet d'un rattrapage ne peut en aucun cas excéder la note maximale de 12 sur 20.

$$N_{\text{session rattrapage}} = \text{MAX} [N_{\text{session normale}} ; \text{MIN} (12 ; N_{\text{CR}})]$$

Filières des Licences d'Etudes Fondamentales (LEF) et des Licences Professionnelles (LP)

Note d'un élément de module après rattrapage pour LP

$$N_{\text{session rattrapage}} = \text{MAX} [N_{\text{CR}} ; (P_{\text{CC}} * N_{\text{session normale}} + P_{\text{CFS}} * N_{\text{CR}})]$$

La note finale d'un élément de module ayant fait l'objet de rattrapage est égale à la moyenne pondérée de la note de la session normale et la note obtenue au contrôle de rattrapage.

Les coefficients de pondération sont précisés dans le descriptif de chaque module.

$N_{\text{session rattrapage}}$: Note de la session de rattrapage

N_{CR} : Note du Contrôle de Rattrapage

Note d'un élément de module après rattrapage pour LEF

$$N_{\text{session rattrapage}} = \text{MAX} [N_{\text{session normale}} ; \text{MIN} (10 ; N_{\text{CR}})]$$

Autrement dit,

La note obtenue à l'issue d'un rattrapage est ramenée à 10/20 si la note obtenue au rattrapage est supérieure à 10/20. Si cette note est inférieure à 10/20 l'étudiant garde la note supérieure.

Validation d'un module

Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 10/20 et si aucune note de l'un des éléments le composant n'est inférieure à une note limite précisée dans le descriptif de ce module

Validation d'un semestre

Un semestre est validé si sa moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et aucune note de ces modules n'est inférieure à 5/20.

Passerelles

Toute filière prévoit un système **de passerelles** avec d'autres filières afin de permettre à l'étudiant, tout en conservant ses acquis, de se **réorienter** au sein d'un même établissement ou d'un établissement à un autre.

Activités Para-Universitaires

La Culture

Les principales activités culturelles de l'Université sont :

1. Les Journées du Cinéma Marocain à l'Université ;
2. Les Journées de Créativité Estudiantine
3. Les Rencontres Universitaires Internationales d'Improvisation Théâtrale

Le Sport

Les activités sportives de l'Université Mohammed V -Souissi sont organisées dans le cadre de la Ligue Régionale du Sport Universitaire, présidée par M. le Président de l'Université.

Ces activités sont d'ordre Régional, National et International.

Les disciplines proposées : **Football, mini Football, basket-Ball, Volley Ball, Hand Ball, Cross, Athlétisme et Rugby.**

***Le Calendrier Universitaire
2010- 2011***

PREMIER SEMESTRE - SESSION D'AUTOMNE S1,S3,S5

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	N° Semaine	Semestre
Septembre		1	2	3	4	5	6		Information, Inscriptions et Réinscriptions
	7	8	9	10	11	12	13		
	14	15	16	17	18	19	20		Rentrée universitaire
	21	22	23	24	25	26	27		Dimanches
	28	29	30						Aid Alfitr
Octobre				1	2	3	4		Jours fériés
	5	6	7	8	9	10	11		
	12	13	14	15	16	17	18		
	19	20	21	22	23	24	25		
	6	27	8	29	30	31			
Novembre							1		
	2	3	4	5	6	7	8		Al Massira
	9	10	11	12	13	14	15		
	16	17	18	19	20	21	22		Indépendance
	23	24	25	26	27	28	29		Aid Al Adha
	30								
Décembre		1	2	3	4	5	6		
	7	8	9	10	11	12	13		
	14	15	16	17	18	19	20		Fatih Moharram
	21	22	23	24	25	26	27		
	28	29	30	31					
Janvier					1	2	3		Premier Janvier
	4	5	6	7	8	9	10		
	11	12	13	14	15	16	17		Evaluation CF, corrections
	15/09/18	19	20	21	22	23	24		
	25	26	27	28	29	30	31		Vacances fin 1S

DEUXIEME SEMESTRE - SESSION DE PRINTEMPS S2,S4 et S5

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	N° Semaine	Semestre
Février	1	2	3	4	5	6	7		Délibérations Rattrapages
	8	9	10	1	12	13	14		
	15	16	17	18	9	20	21		Rentrée 2ème S
	22	23	24	25	26	27	28		
Mars	1	2	3	4	5	6	7		Vacances Printemps
	8	9	10	11	12	13	14		
	15	16	17	18	19	20	21		
	22	23	24	25	26	27	28		
	29	30	31						
Avril				1	2	3	4		Fête du Travail
	5	6	7	8	9	10	11		
	12	13	14	15	16	17	18		
	19	20	21	22	23	24	25		
	26	27	28	29	30				
Mai						1	2		Fête du Travail
	3	4	5	6	7	8	9		
	10	11	12	13	14	15	16		
	17	18	19	20	21	22	23		
	24	25	26	27	28	29	30		
	31								
Juin		1	2	3	4	5	6		Evaluation, CF corrections
	7	8	9	10	11	12	13		
	14	15	16	17	18	19	20		
	21	22	23	24	25	26	27		
	28	29	30						
Juillet				1	2	3	4		Délibérations, Rattapages
	5	6	7	8	9	10	11		
	12	13	14	15	16	17	18		préInscription
	19	20	21	22	23	24	25		
	15/09	26	27	28	29	30	31		Fête fin année

Services à la disposition des étudiants

- 1. Bureau des Affaires Estudiantines**
- 2. Bureau d'Information et d'Orientation**
- 3. Bureau des Affaires Sportives**
- 4. Bureau des Affaires Culturelles**

Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales – Souissi

Relèvent de la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales -Souissi, les Bacheliers issus des secteurs:

- Commune Youssoufia- Rabat
- Commune Yaâcoub El Mansour – Rabat
- Province de Skhirat Témara

Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales – Salé

Relèvent de la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales -Souissi, les Bacheliers issus des secteurs:

- **Province de Salé**
- **Province de Kénitra**
(Droit Public Arabe et Français et Droit Privé Arabe).

**Offre de formation
au titre de l'année Universitaire 2010-2011**

**Faculté des Sciences Juridiques,
Économiques et Sociales – Souissi**

Filières de Licence Fondamentale

Droit (Arabe - Français)

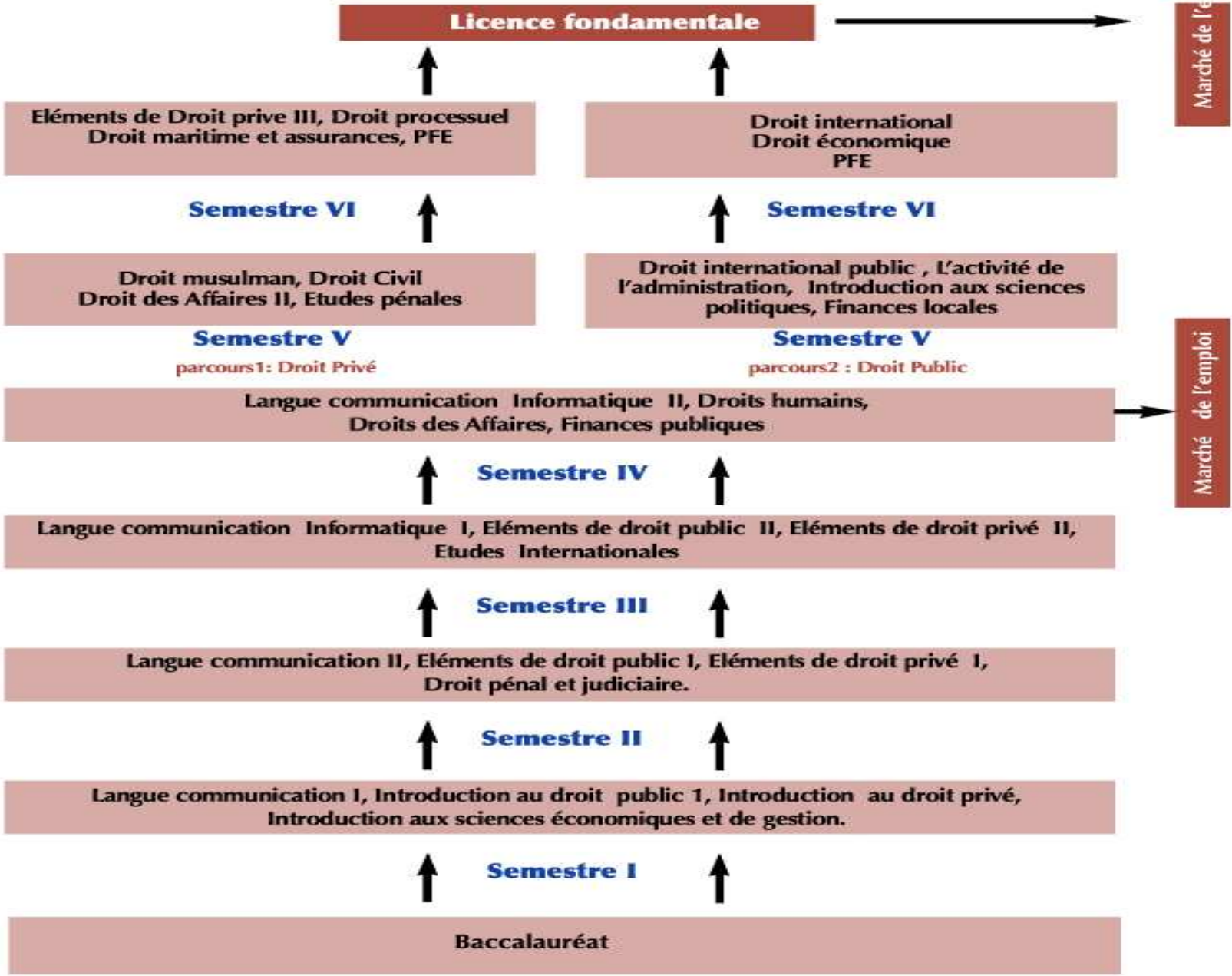
- ✓ **Parcours 1** : Droit Public
- ✓ **Parcours 2** : Droit Privé

Sciences Économiques et Gestion

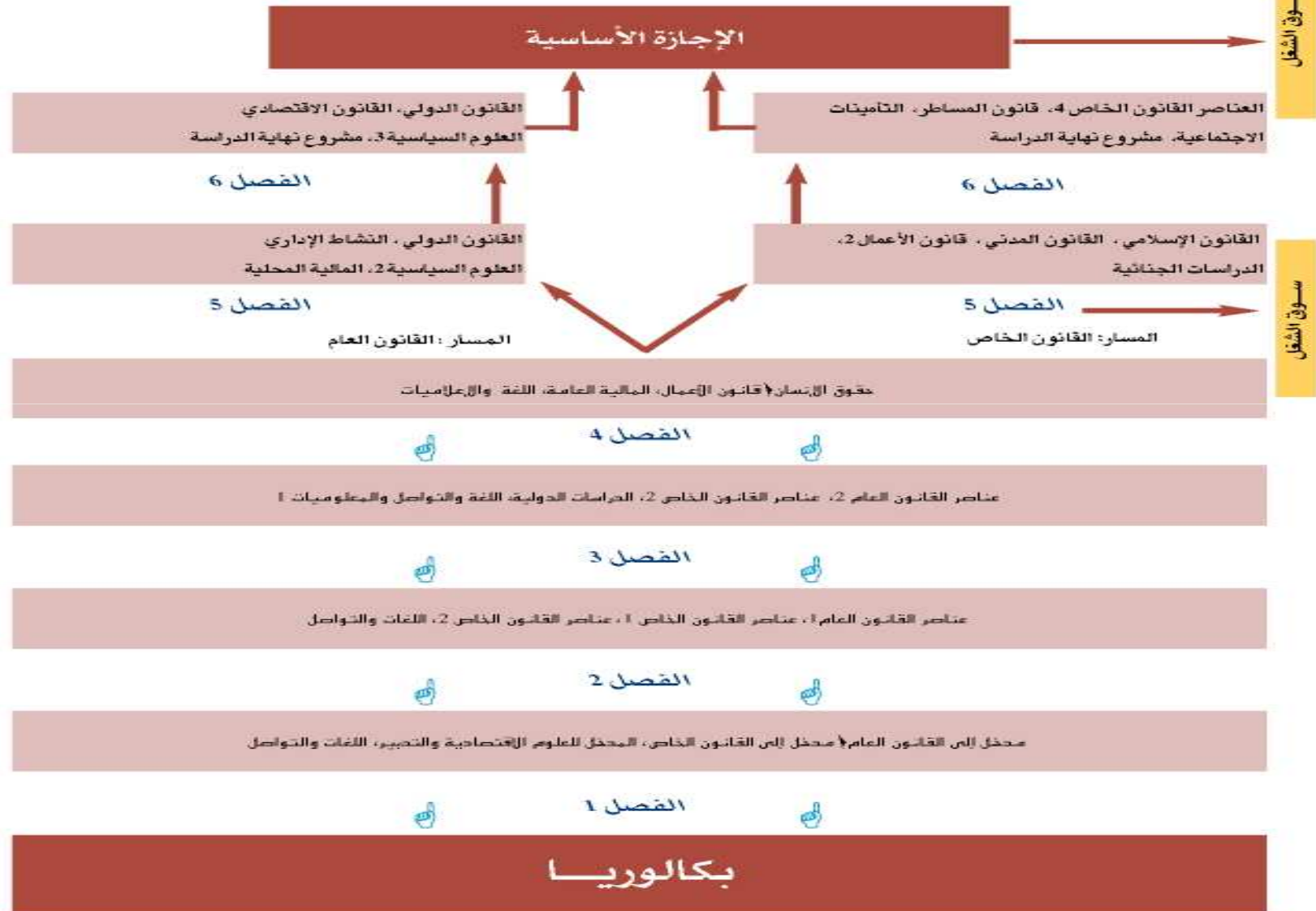
- ✓ **Parcours 1** : Économie
- ✓ **Parcours 2** : Gestion

Cursus des Filières de Licence Fondamentale

Droit en français

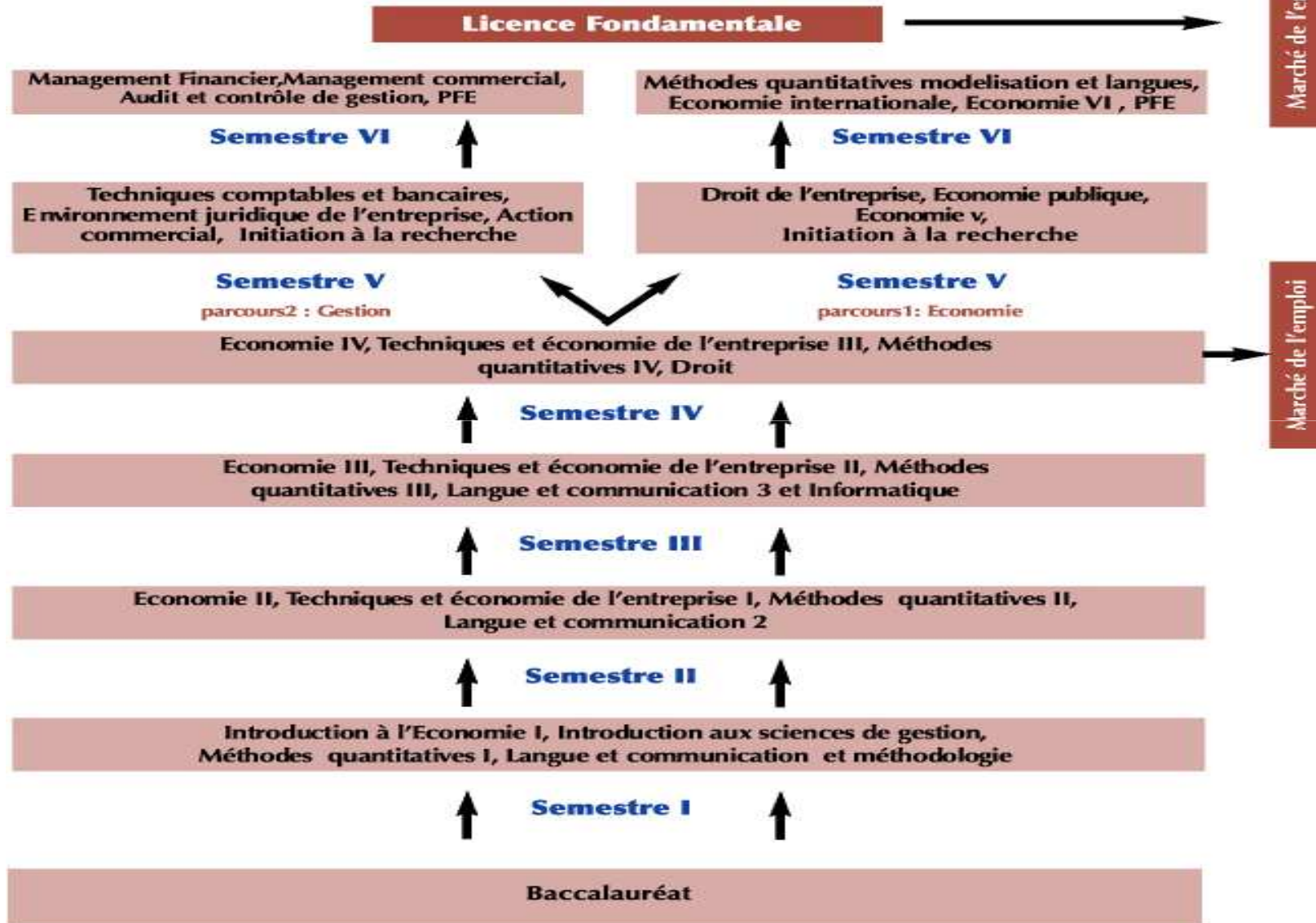


القانون بالعربية



Sciences Economiques et Gestion

Filière : Sciences Economique et Gestion



Filières de Licence Professionnelle

- ▶▶ Transport-Logistique-Supply Chain Management
- ▶▶ Gestionnaires Juridiques de Transport des Marchandises
- ▶▶ Techniques Bancaires
- ▶▶ Gestionnaire Comptable et Financier
- ▶▶ Entrepreneuriat et Management de Projets : Gestionnaire de Projet
- ▶▶ Gestionnaires des Institutions à Caractère Social

Débouchés

Filière: Droit public

Cette formation permet aux étudiants l'accès à des postes professionnels très variés:

1. Assistant au sein des cabinets des professions juridiques et judiciaires libérales
2. Services du contentieux dans les secteurs publics et privés
3. Administrations des collectivités locales.
4. Services extérieurs de l'administration publique
5. Établissements publics à caractère social.
6. Institutions politiques.
7. Institutions législatives.
8. Structures marocaines des affaires étrangères et de la coopération internationale.

Filière: Droit Privé

Cette formation permet aux étudiants l'accès à des postes professionnels très variés :

1. Juristes d'entreprises publiques et privées
2. Professions juridiques et judiciaires
3. Cadre d'administration
4. Assistant au sein des cabinets des professions juridiques et judiciaires libérales
5. Services du contentieux dans les secteurs publics et privés

Filière: Sciences Économiques

Cette formation permet aux étudiants l'accès à des postes professionnels très variés :

1. Cadres spécialisés en gestion des coopératives, des PEM, des mutuelles, des collectivités locales, gestion hospitalière et des organisations de l'économie sociale en général.
2. Métiers de Banque, d'assurances, administrations publiques, cadres financiers des entreprises
3. Management des organisations (entreprises, administrations associations etc.)
4. Cadres dans les entreprises privées des différents secteurs économiques (les banques, les établissements financiers, les assurances, les associations, ONG ...)

Filière: Sciences de Gestion

La formation dispensée permettra aux licenciés:

1. D'intégrer la vie professionnelle en occupant des postes de chef comptable;
2. Cadre financier d'une entreprise;
3. Cadre au sein d'une banque;
4. Collaborateur au sein d'un cabinet d'étude ou d'expertise

**Faculté des Sciences Juridiques,
Économiques et Sociales – Salé**

Filières de Licence Fondamentale et Professionnelle

Filière : Droit public (Arabe – Français)

Option 1 : Administration publique

Option 2 : Sciences politiques

Option 3 : Droit public international

Filière : Droit Privé (Arabe – Français)

Option 1 : Droit civil et notarial

Option 2 : Droit des affaires

Filière : Sciences Économiques et de Gestion

Option 1 : Analyse et politique économiques

Option 2 : Finance et banque

Option 3 : Gestion des entreprises

Filière Professionnelle :

Coordination et Animation de Projets de Développement

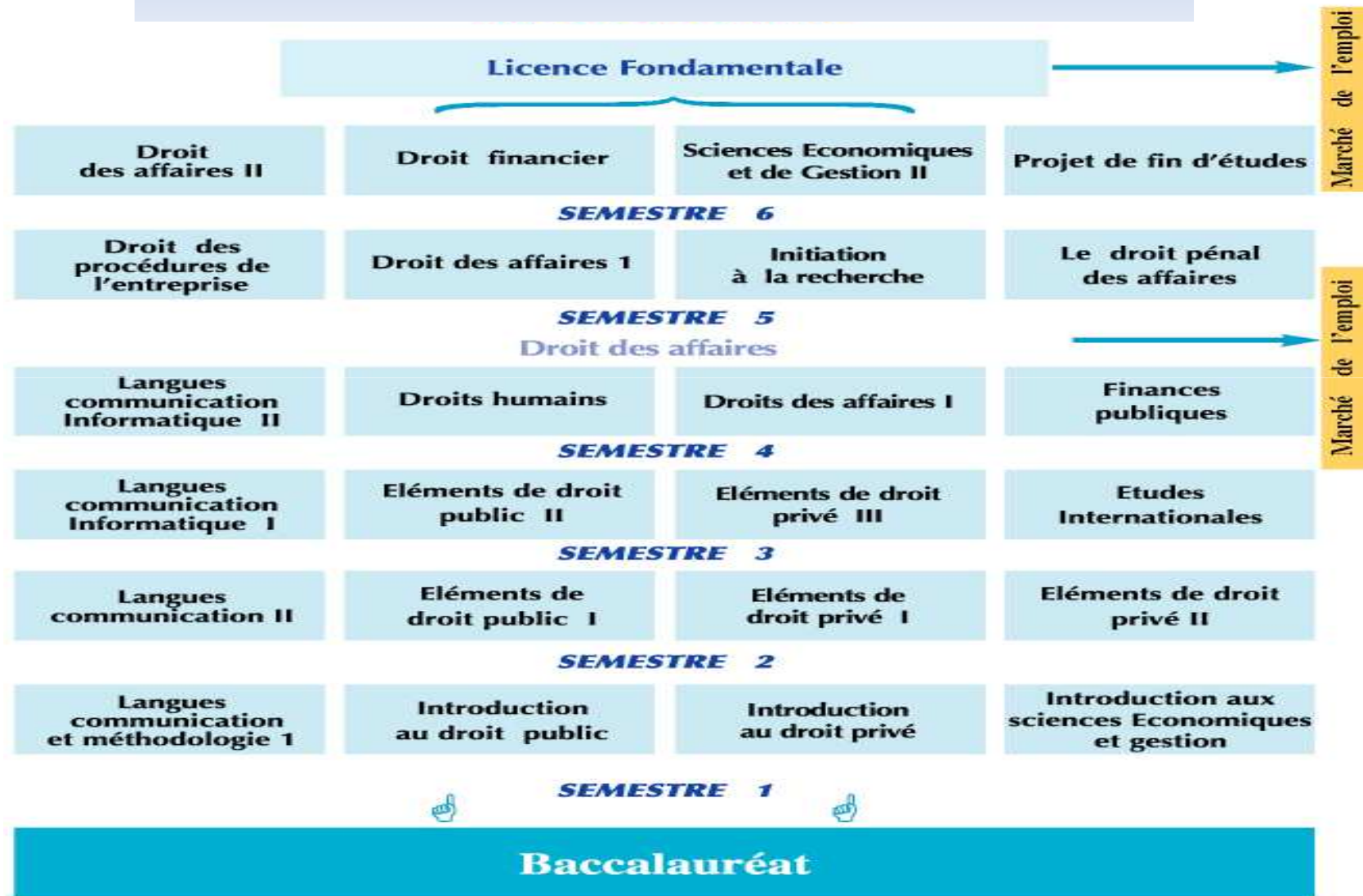
✓ **Option** : Développement local

Filière Offshoring :

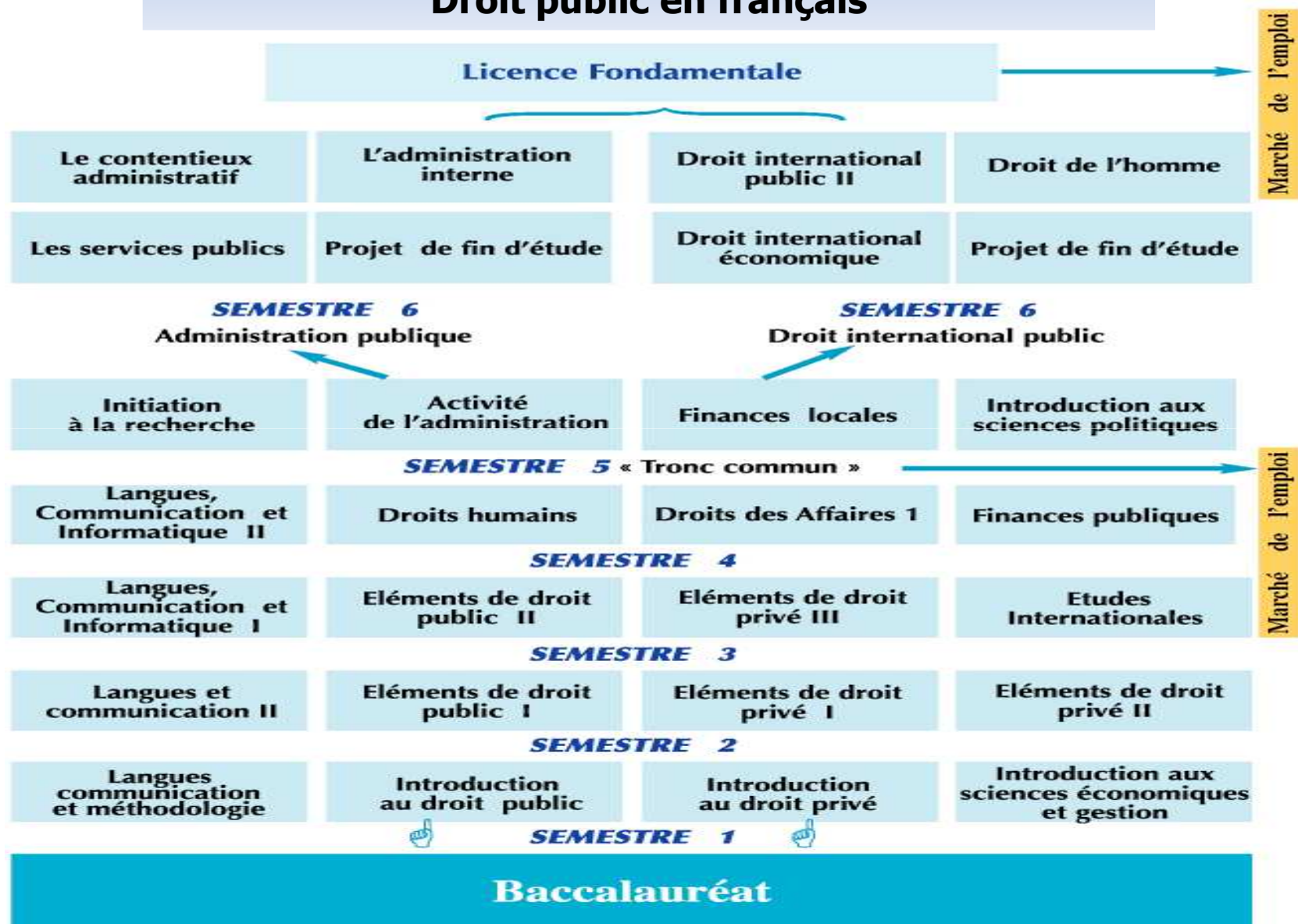
✓ **Back-Office Bancaire**

Cursus des Filières de Licence Fondamentale

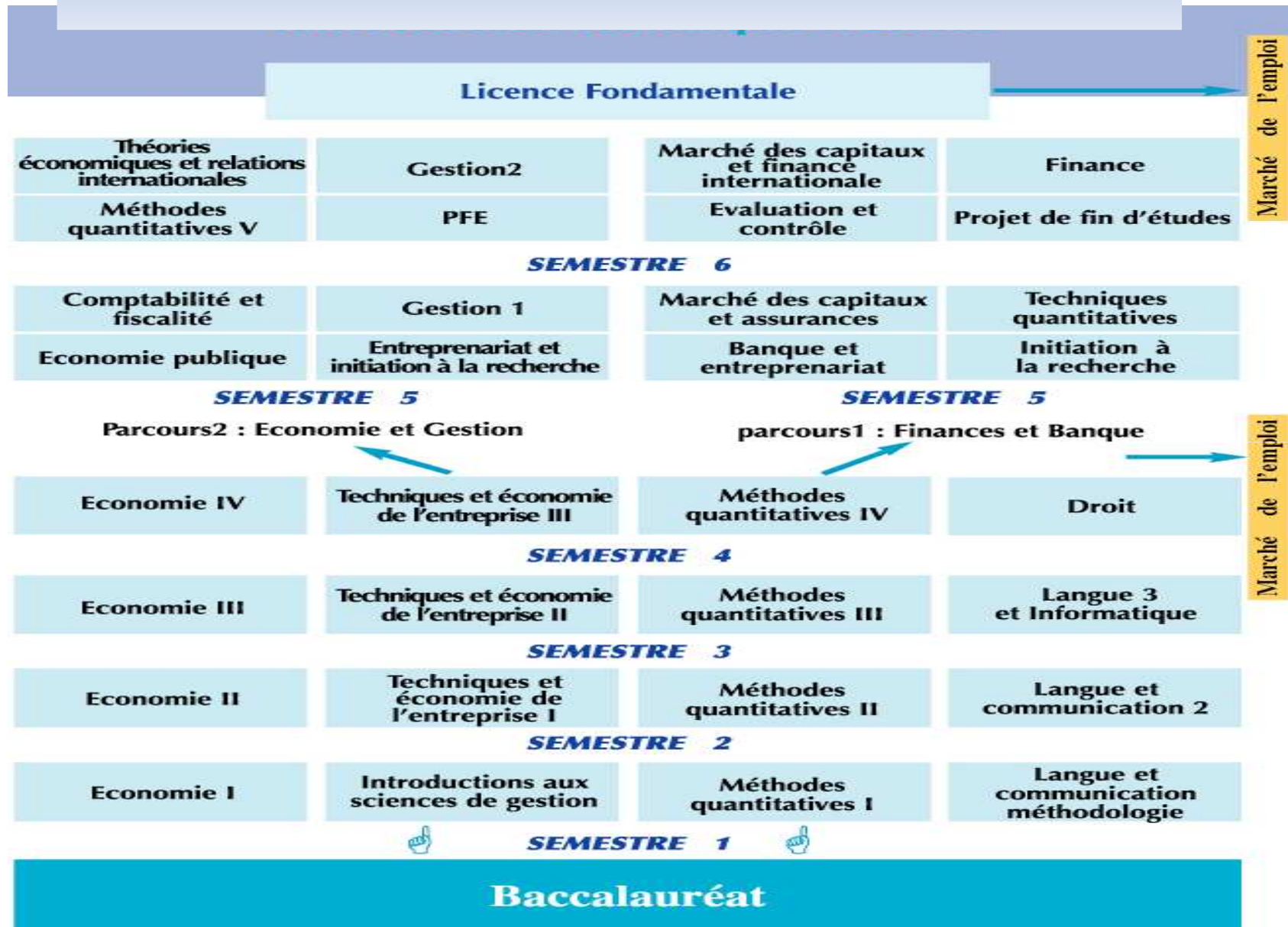
Droit privé en français



Droit public en français



Sciences Economiques et Gestion



Droit privé en arabe

سوق الشغل

مشروع نهاية الدروس	العلوم الاقتصادية والتدبير	مشروع نهاية الدروس	القانون التجاري
القانون المالي	قانون الأعمال 2	القانون الجنائي	المعاملات

الفصل 6

الفصل 6

مبادئ البحث القانوني	القانون الجنائي للأعمال	مبادئ البحث القانوني	القانون العقاري والتوثيق
قانون الأعمال 1	المساطر المتعلقة بالمقاولة	القانون الدولي الخاص	القانون المدني

الفصل 5 قانون الأعمال

الفصل 5 القانون المدني

اللغات والمعلوماتية 2	المالية العامة	قانون الأعمال 1	القانون الإنساني
-----------------------	----------------	-----------------	------------------

الفصل 4

اللغات والمعلوماتية	دراسات دولية	مدخل للقانون الخاص 3	عناصر من القانون العام 2
---------------------	--------------	----------------------	--------------------------

الفصل 3

اللغات والتواصل	عناصر من القانون الخاص 2	عناصر من القانون الخاص 1	عناصر من القانون العام 1
-----------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

الفصل 2

اللغات ومنهجية العمل الجامعي	مدخل للعلوم الاقتصادية والتدبير	مدخل للقانون الخاص	مدخل للقانون العام
------------------------------	---------------------------------	--------------------	--------------------

الفصل 1

بكالوريا

سوق الشغل

Droit public en arabe

الإجازة الأساسية

سوق الشغل



سوق الشغل

بكالوريا

Filières de Licence Professionnelle

▶▶ *Chargé de Clientèle en Banque*

▶▶ *Agent du Développement Social*

▶▶ *Agent Auditeur et Contrôleur de Gestion : Assistant Auditeur et Aide Contrôleur de Gestion*

▶▶ *Techniques des Assurances*

▶▶ *Techniques Bancaires*

Débouchés

Filière: Droit public

Cette formation permet aux étudiants l'accès à des postes professionnels très variés:

1. Assistant au sein des cabinets des professions juridiques et judiciaires libérales
2. Services du contentieux dans les secteurs publics et privés
3. Administrations des collectivités locales.
4. Services extérieurs de l'administration publique
5. Établissements publics à caractère social.
6. Institutions politiques.
7. Institutions législatives.
8. Structures marocaines des affaires étrangères et de la coopération internationale.

Filière: Droit Privé

Cette formation permet aux étudiants l'accès à des postes professionnels très variés :

1. Juristes d'entreprises publiques et privées
2. Professions juridiques et judiciaires
3. Cadre d'administration
4. Assistant au sein des cabinets des professions juridiques et judiciaires libérales
5. Services du contentieux dans les secteurs publics et privés

Filière: Sciences Économiques

Cette formation permet aux étudiants l'accès à des postes professionnels très variés :

1. Cadres spécialisés en gestion des coopératives, des PEM, des mutuelles, des collectivités locales, gestion hospitalière et des organisations de l'économie sociale en général.
2. Métiers de Banque, d'assurances, administrations publiques, cadres financiers des entreprises
3. Management des organisations (entreprises, administrations associations etc.)
4. Cadres dans les entreprises privées des différents secteurs économiques (les banques, les établissements financiers, les assurances, les associations, ONG ...)

Enseignement des langues et modules transversaux

- L'Université Mohammed V Souissi a mis en place 4 modules du bloc « outils transversaux», à savoir :
Langues, Méthodologie du Travail Universitaire, Techniques d'Expression et de Communication et Informatique.
- Ainsi, au titre de 2010-2011, il est prévu des tests de positionnement en langue française pour des étudiants des deux Facultés des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Souissi et Salé.

La réalisation de cet objectif s'était confrontée à des contraintes, dont la plus importante résidait dans l'absentéisme des étudiants étant donné que la note de ces modules n'était pas comptabilisée.

Dans ce cadre, de nouvelles dispositions relatives à l'enseignement des langues ont été prises; cette année, il s'agit essentiellement de :

- Réorganisation du test de positionnement,
- Mise en place de deux centres de ressources en langues (CRL),
- Organisation durant toute l'année universitaire des journées de sensibilisation à l'importance des modules transversaux notamment les modules « langues et méthodologie » et « langues et communication » **et à l'obligation de suivre, d'une façon assidue, ces enseignements,**

Aussi, à l'instar des autres Universités, et en vue d'améliorer le niveau linguistique des étudiants, l'Université Mohammed V Souissi a signé une convention avec l'Université de Provence Aix Marseille 1, habilitée à **délivrer le certificat de compétences en langues étrangères, notamment le français, l'obtention d'une telle certification faciliterait, à la fois, l'insertion professionnelle et /ou la sélection à l'accès aux filières masters.**

MISE EN PLACE DU TUTORAT DES ETUDIANTS AU PREMIER SEMESTRE DE LICENCE

(Un tutorat au service des étudiants nouveaux inscrits)

1. C'est quoi le tutorat?

- Méthode d'encadrement **essentiellement** individualisée ou , le cas échéant, en petits groupes très restreints d'étudiants ayant les mêmes préoccupations,
- Basée sur une série de rencontres et d'entrevues individuelles étudiant(s)\ enseignant.
- ➡ **Notion d'accompagnement sur une longue période.**

1- C'est quoi le tutorat ?

- Le tuteur, le plus souvent un senior, guide l'étudiant et l'accompagne tout au cours de l'année pour l'aider à résoudre ses problèmes d'apprentissage et de méthode de travail,

.

- le tutorat s'inscrit dans le cadre du **projet 13**
« amélioration de l'offre de l'enseignement supérieur,
thème 13.7, mesure 3 : renforcement de l'encadrement et
de l'accompagnement des étudiants »

2. Type et objectifs du tutorat qui sera mis en place :

C'est un encadrement par contrat d'objectifs :

- Les objectifs généraux de l'apprentissage et de l'accompagnement sont définis à l'avance
(encadrement de la formation théorique, stage, PFE...)
- Les rencontres sont préalablement fixées
de concert avec son tuteur, l'étudiant détermine :
 - Ses objectifs spécifiques d'apprentissage ,
 - Les modalités qui lui permettront de les réaliser ,
 - Les différentes rencontres qu'il aura à établir avec son tuteur.

A court terme, il s'agit de :

1. Accompagner les étudiants dans leur processus d'apprentissage,
2. Aider les étudiants à s'intégrer dans le milieu universitaire,
3. Encadrer les étudiants en difficulté,
4. Fournir aux étudiants l'occasion de tester et de renforcer leur motivation.

A long terme, il s'agit de :

1. Contribuer à augmenter le % de réussite des étudiants,
2. Fournir des informations aux commissions pédagogiques des établissements de nature à améliorer les performances des institutions

3- Modalités de mise en place du tutorat

1. Le système du tutorat est bien implanté actuellement dans nos établissements de formation médicale et à moindre degré les formations d'ingénieurs ,
2. Ce système, basé sur le **principe du volontariat** , (c'est l'étudiant qui demande à bénéficier du tutorat) sera mis en place au premier semestre de licence,
3. A chaque tuteur sont attribués **une vingtaine d'étudiants** dont il est chargé pour le suivi de leurs parcours,

4. Des séances de rencontres, avec l'étudiant ou le groupe, sont organisées à **raison d'une à deux séances par mois** (selon les besoins de l'étudiant ou du groupe d'étudiants ayant les mêmes besoins) ,
5. **Des rencontres personnalisées**, non programmées, peuvent être organisées, soit à la demande de l'étudiant, soit celle du tuteur.

4 - Rôle du tuteur : globalement il s'agit de

1-1 Guidance scientifique et technique,

2 - Transmission des connaissances /

Orientation vers les personnes ressources,

3 - Socialisation,insertion dans le milieu universitaire en tant que vecteur de la culture du milieu,

➡ Contraintes et règles de l'institution

4- Évaluation concernant le degré et la manière de progresser des étudiants , de s'intégrer dans le milieu universitaire et d'utiliser les outils enseignés pour la résolution des problèmes.

5- Mission et rôle détaillé du tuteur en matière d'accompagnement pédagogique :

1- La mission du tuteur (doctorant) consiste :

- à suivre un groupe déterminé d'étudiants
(au total **30% de l'effectif global des étudiants inscrits en première année**, avec une augmentation progressive de 5% tous les ans pris en charge par l'ensemble des tuteurs) ,
- **en priorité de 1ère année de filières à accès ouvert**, dans le déroulement de leurs études ,
- **en s'attachant particulièrement à leur assiduité, à leurs difficultés éventuelles, à leurs résultats aux différentes évaluations ,et leur degré de progression et d'intégration dans le milieu universitaire.**

2 - Les tuteurs seront en priorité choisis parmi les doctorants de 2ème et 3ème année dans les disciplines en relation avec les domaines des filières,

3 - Une formation leur sera assurée , courant octobre 2009, précisant notamment les objectifs du tutorat , les modalités d'encadrement et les résultats attendus,

4 - Les tuteurs seront rémunérés de diverses manières :

1. Service rendu en contre partie de bourse de mérite éventuellement instaurée par l'université,
2. Contrats d'encadrement ,
3. Vacations ,
4. Contrats de post-doc.

- 5. Les tuteurs seront sélectionnés sur un appel à candidature** puis sur la base des aptitudes et du degré d'engagement de chacun (entretien),
- 6. Chaque tuteur aura, à organiser, une à deux séances par mois** pour l'ensemble de groupe,
- 7. Des rencontres individuelles** sont organisées à la demande de l'étudiant ou à l'initiative du tuteur et au moins 1 fois par mois,
- 8. Le tuteur sera amené à répondre aux questionnements des étudiants tutorés** relatifs à la compréhension des cours, et en cas de besoin, les orienter sur le professeur ayant dispensé le cours ,

- 9. Les comptes rendus de ces entretiens seront communiqués aux responsables de filières et feront l'objet d'analyse avec le groupe lors des séances collectives,**

- 10. Une formation préalable est prévue pour les étudiants , candidats au tutorat.**

Prix d'excellence pour les meilleurs étudiants

Prix d'émulation de l'excellence pour les majors des premières années des licences fondamentales

- Il s'agit d'attribuer des prix aux **étudiants les plus méritants des premières années des Licences Fondamentales dans les établissements à accès non régulé.**
- Ce prix est doté d'un montant de 8 000,00 DH, soit l'équivalent d'une bourse de 800,00 DH par mois pendant les 10 mois de l'année universitaire.
- Ce prix est attribué pour la première année de la licence fondamentale sur la base des résultats obtenus et à condition d'avoir une moyenne générale supérieure ou égale à 12, après délibération spéciale du jury, tenant compte des résultats obtenus, de l'assiduité aux cours et aux travaux dirigés et des notes obtenues aux contrôles continus.

Prix d'excellence des majors de fin de promotion au sein de l'ensemble des établissements

* Il s'agit d'attribuer un prix d'excellence d'un montant variant de **5 000,00 à 8 000,00 DH à l'étudiant classé premier de chaque filière** de licence professionnelle et de Master et Master spécialisé, à l'issue des examens de fin de cursus universitaire selon la grille suivante:

- 8 000,00 DH pour les étudiants ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 14.

- 5 000,00 DH pour les étudiants ayant obtenu une moyenne générale comprise entre 12 et 14.

* Les jurys de délibération organiseront une délibération spéciale selon une grille d'évaluation objective tenant compte des résultats de l'étudiant, de son assiduité aux cours, aux travaux pratiques et à tous les contrôles continus.